

APPEP

Association des Professeurs de Philosophie
de l'Enseignement Public

RAPPORT MORAL 2009/2010

« Ne t'attends pas à la république de Platon »
Marc Aurèle, *Pensées pour moi-même*, L. IX, 29.

Nous ne ferons que signaler ici ce qui est déjà connu, du fait de publications, pour la plupart sur le site, du fait particulièrement des méticuleux comptes rendus de nos réunions de Bureau par G. Schmitt. On tentera même ici d'éviter ne serait-ce que de signaler certaines actions de l'APPEP parfaitement connues, sauf quand il s'agit d'en tirer, croyons-nous, certaines leçons. Comme l'an passé, chaque bilan sera en même temps, quelquefois, perspective.

LA REVUE ET LE SITE

La revue s'ajoute au travail de G. Schmitt, sans lequel elle n'existerait pas. Sans *L'Enseignement philosophique* l'APPEP perdrait une part d'elle-même. Il faut vouloir l'existence d'une revue qui ne décide de la publication qu'en fonction de la qualité des articles sans en préjuger par les titres ou la notoriété déjà acquise des auteurs. Les professeurs du secondaire trouvent là l'occasion de mettre en pratique l'idée qu'un professeur ne doit jamais cesser d'être étudiant. Diffusée à plus de 700 exemplaires, elle promet un lectorat que peu de revues de philosophie peuvent proposer. Les auteurs ne s'y trompent pas : le comité de lecture ne manque pas de propositions, c'est le moins que l'on puisse dire, et l'on ne s'en plaindra pas.

Nous ne parlerons pas ici des projets concernant la revue. L'année scolaire à venir sera importante. Le compte rendu publié du dernier comité les évoque.

L'an passé nous évoquions son absence en librairie. Remercions S. Clerjaud à Strasbourg et N. Franck, à Paris, des démarches entreprises, réussies ou non, pour qu'il en soit un peu moins ainsi.

Un mot sur le site, pour remercier Marc Anglaret de sa diligence. La question devra être posée d'une augmentation de notre abonnement qui permettrait au site national plus de stockage. Nous pouvons témoigner de l'utilité du site pour nous faire connaître, des collègues d'abord.

Par ailleurs, la demande faite à l'Assemblée Générale que des textes anciens de la revue, de philosophie et plus encore concernant l'enseignement secondaire, soient en plus grand nombre mis à disposition sur le site n'a été suivie d'aucun effet faute de bonnes volontés pour numériser des textes à partir d'anciens numéros. Il est toujours possible d'en proposer.

LES REGIONALES

Malheureusement et heureusement on se reportera en grande partie au précédent rapport moral pour ce qui est des régionales (y compris quant à la conception nécessaire de leur rôle¹). Certains renouvellements ont eu lieu qui sont encourageants.

La vie des régionales est constitutive de l'identité de notre association. Aucune APPEP ne préexiste à l'incessante association de ses membres à travers toutes les instances qui la constituent, au fur et à mesure de réunions et de textes. Qu'en adhérant à l'APPEP on s'inscrive dans son histoire, ce qu'elle est devenue à l'heure de son adhésion, signifie qu'on participe désormais à ce que sera cette histoire. Le pouvoir des régionales est donc d'abord celui de la réflexion et de la proposition, au contact des collègues, ensuite de la diffusion des orientations de l'APPEP, de son Bureau national, qu'elles représentent localement. En ce sens il convient que les régionales s'obligent à rester ouvertes à ceux qui ne sont pas adhérents, à leurs raisons, bonnes ou mauvaises, de ne pas l'être. Elles peuvent aussi, et certaines le font très activement, travailler à la formation continue, à des manifestations locales d'une vie philosophique, etc.

On nous permettra une répétition et une sorte de mode d'emploi. Certains dirigeants de régionales ne voient pas arriver de remplaçants. Mais l'exemple montre que la présence d'exécutifs qui apparaissent inamovibles interdit toute démarche de ceux qui pourtant seraient prêts à des responsabilités. Il est difficile de donner l'impression de vouloir se présenter contre, ou même de vouloir remplacer. Il faut donc savoir inviter à son propre remplacement (comme cette année Rennes ou Nantes en ont donné l'exemple et d'autres l'an passé).

Ultime répétition, mais qui commence, heureusement, à perdre de sa nécessité : mieux vaut la disparition d'une régionale que son apparent maintien sous la seule forme de noms sur la couverture de *L'Enseignement philosophique* ou sur une page du site.

LA MASTERISATION ET SES CONSEQUENCES : LA PRESENCE DE LA PHILOSOPHIE DANS LA FORMATION DES MAITRES, L'EPREUVE DE COMPETENCE MORALE AUX CONCOURS D'ENSEIGNEMENT, LA DISPARITION DES STAGIAIRES ET LE TUTORAT

Là, plus encore, nous tenterons d'aller au plus court. La mastérisation est en marche. Le plus inquiétant, actuellement, est la disparition ou *l'absence de la philosophie dans la formation des professeurs du primaire au secondaire*. Cela signifie en même temps la perte possible de leur poste par de nombreux collègues. Malgré le travail fait, important, à ce sujet, et particulièrement celui d'Henri Dilberman, nous n'avons pas réussi à sauver une place de la philosophie. Aucun contact avec le MESR n'a été possible, notre inspection générale faisant le même constat et disant sa propre impuissance.

Certains de nos collègues, qui espéraient sauver une place des professeurs de philosophie, en préparant à *la nouvelle épreuve « agir en fonctionnaire de l'État... »*, ont pu juger que le BN s'y opposait en votant une motion contre elle. L'aspect cas de conscience de cette situation n'est certes pas inintéressant. Il peut être plus juste de détourner ce qu'on n'a pu empêcher. Cette épreuve, nous l'avons clairement signifié, est en elle-même inadmissible. Ce que nous avons appris en fin d'année scolaire des premières questions prévues le confirme et ne peut laisser aucun espoir d'une place pour la philosophie. Il ne s'agit que de s'assurer d'une fonctionnalité.

Le même cas de conscience se pose aux jurys des concours. On peut sans doute regretter que les membres des jurys ayant demandé par pétition le soutien à leur refus de cautionner une telle épreuve aient limité la portée de leur action. Ce mouvement s'est en effet manifesté comme la protestation de gens seuls concernés par un cas de conscience, celui des membres des jurys. Il aurait dû être, à partir d'eux, la protestation de tout le corps enseignant

¹ Rappelons que l'on peut trouver ce précédent rapport, comme les autres, sur le site.

contre une conception aussi nuisible du statut de fonctionnaire des professeurs, d'aujourd'hui comme de demain. Nous ne voulons donner aucune leçon en disant cela mais inviter à penser aux mérites de la vie associative. Il nous appartient pour l'avenir, comme aux autres associations, de continuer de mobiliser sur cette importante question qui est celle d'abord d'un inadmissible cahier des charges des professeurs.

La mastérisation a aussi eu pour conséquence la suppression d'une authentique année de stage. Il ne suffit pas d'avoir été mis « en situation » pendant quelques heures pour devenir ensuite professeur. Passer de ces quelques heures à un temps plein, l'année suivant le passage du concours, laissera le stagiaire submergé par les difficultés naturelles d'une première année, sans aucun recul lui permettant de progresser, sans même le temps nécessaire à la préparation des cours. Cette réforme, à prétendre tout faire faire en même temps, professeur quand on est encore étudiant et stagiaire alors qu'on est déjà professeur, par les responsabilités, l'horaire, le nombre de classes, affaiblit la portée spécifique de chacune des étapes nécessaires. C'est en ce sens que le comité de mai a estimé juste le mouvement de *refus du tutorat*² qui se dessinait au même moment dans les établissements et n'a fait que s'amplifier ensuite². Nous ne pouvons par ailleurs accepter que ce faux stagiaire soit éloigné de ses classes pour des heures de formation dont nous ignorons d'ailleurs actuellement la nature. Elles sont à la fois trop et bien trop peu. Nous continuons et continuerons de réclamer le retour à une véritable année de stage.

LE TEMPS DE CORRECTION DU BAC

Lutte de plusieurs années pour l'APPEP, cette question perdure. Notre nouvelle régionale rennais a été particulièrement active sur cette question en contactant collègues et syndicats. Soumis à des impératifs de communication, le ministère n'a pas même eu le bon sens d'un bac le mardi plutôt que le jeudi. L'épreuve en est doublement une pour des élèves qui, en L, passent philosophie et lettres le même jour. Les correcteurs sont incités à une correction de plus en plus expéditive. Les efforts faits par les rectorats rendent compte sans doute qu'il n'y a pas eu cette année les forts mouvements, dans quelques académies, des années passées. On reverra à ce sujet tout ce que nous avons pu dire depuis la dernière AG (et aussi le précédent rapport moral). L'APPEP devra dès le premier trimestre contacter la DGESCO. De même les modalités pratiques d'un contact avec les directions syndicales, suggéré par la régionale de Rennes, devront être très tôt envisagées. Massivement signée, comme aucune autre auparavant, une pétition intersyndicale, soutenue par l'APPEP, a fait la preuve que si les professeurs sont prêts à des efforts, il convient que le ministère n'utilise pas le calendrier pour le seul spectacle donné d'une « reconquête du mois de juin ».

COLLOQUES DES 13 MARS ET 12 JUIN

Parler de ces deux journées organisées par l'APPEP, l'une relativement à la place de la philosophie dans l'enseignement supérieur, l'autre à l'avenir d'une filière littéraire, c'est envisager plus encore notre travail pour l'année à venir. L'unité du secondaire et du supérieur, mise à mal, reste en chantier. L'avenir de la filière L est incertain.

Mais insistons pour dire le travail fait, aux limites des capacités des bénévoles que sont les membres du Bureau. On ne le rappellera jamais assez : là où, très justement sans doute, des syndicalistes, pour des tâches équivalentes voire inférieures, bénéficient de décharges horaires, ou un président comme celui de la Société des Agrégés, par exemple, est, entièrement, déchargé de cours, la responsabilité d'associations comme la nôtre s'ajoute au

² B.O. n° 13 1-4-2010 : « 2.2.3 Choix des tuteurs intervenant dans le compagnonnage. [...] enseignants expérimentés et volontaires qui s'engageront dans le tutorat. »
<http://www.education.gouv.fr/cid50946/menh1005426c.html>

travail quotidien qu'exige notre profession. Sans nos retraités, comme B. Fischer à la trésorerie, on peut même se demander si l'association pourrait exister.

Remercions Nicolas Franck, qui a particulièrement voulu ces réunions, et notamment pour avoir assumé seul la charge de l'organisation de la journée du 12 juin. Remercions aussi celles et ceux des membres du Bureau qui ont ajouté à leur présence régulière à nos réunions leur présence à ces journées nationales dont l'existence implique tout le Bureau. Sans doute faudra-t-il moins travailler dans l'urgence. Il importe aussi que l'APPEP, à l'image de sa revue, fasse de la philosophie (voir à ce sujet le bilan du bureau de mars 2010³).

Ces journées, vivantes, ouvertes à des perspectives originales, ont permis à l'APPEP de tisser ou de resserrer des liens, avec des collègues, avec des universitaires, avec d'autres associations (N. Franck et Ph. Blanc nous ayant représentés auprès du forum des associations). Elles sont l'image du travail de réflexion qui est le propre de la vie associative.

LES ENTREVUES DE L'APPEP⁴. PRINCIPALEMENT : LA FORMATION CONTINUE, LA FILIERE L, D'UN FAUX DEBAT SUR LA REPARTITION DE L'HORAIRE DES TERMINALES, LA FILIERE TECHNOLOGIQUE

Une succession de rencontres a mobilisé les délégués du Bureau en mai. Le rôle de la Conférence, dont Ph. Blanc est le secrétaire, en tant que fédération d'associations, s'est affirmé à l'occasion d'une rencontre sur *la formation continue* avec un groupe d'étude désigné par le ministère.

En fin d'année, l'APPEP a rencontré pour la première fois le nouveau doyen de *l'inspection générale de philosophie* permettant sans doute de retrouver un climat de confiance perdu en conséquence d'une année précédente bien différente. Nous ne pouvons que nous en féliciter.

Beaucoup de temps a été perdu l'an passé (2008-2009) aux dépens des progrès nécessaires à notre discipline. À vouloir contourner, voire manipuler, à utiliser les associations les unes contre les autres, voire une opinion médiatique contre les professeurs, on ne peut que provoquer des réactions de repli.

Avec le ministère, si nous constatons des intentions communes quant à la filière L, nous ne nous accordons pas sur les solutions. Nous avons rappelé qu'en septembre on ne se proposait que de nous écouter. Nous n'avons pas choisi la situation de l'enseignement de la philosophie qui est celle de la réforme. Nous n'avons jamais refusé la philosophie en Première L, précisant à ce moment, septembre 2009, que notre méfiance ne tenait qu'à l'utilisation qu'on voudrait en faire contre le programme de 2003 et le type d'enseignement qu'il suppose. Nous la demandons. Nous avons même demandé à l'occasion de cette dernière rencontre qu'existe la possibilité sous la forme d'une option, de la découverte de la philosophie en Seconde. Pour le ministère, il ne semble pas question d'augmenter l'horaire de la Première et cette idée d'option n'a reçu aucun écho. Pour lui, si l'on écoutait les associations, il faudrait augmenter d'un tiers au moins l'horaire hebdomadaire des élèves. M. Roser nous a fait part du succès, à la date de cette entrevue, rencontré par l'option de détermination « littérature et société ». Beaucoup de points n'ont pas pu être abordés à cette occasion, sur lesquels il nous faudra revenir en septembre.

Rappelons sans cesse l'intérêt particulier de la classe terminale pour l'enseignement de la philosophie. Il s'agit pour nous de favoriser sa réussite. La faiblesse actuelle de l'horaire qui est accordé à la philosophie est telle que se justifie seulement son augmentation.

³ 60^e Année, Numéro 4 (mars-avril 2010).

⁴ Voir le compte-rendu du dernier comité (60^e Année, n° 5 (mai-juin 2010), p. 73).

Ajoutons que ces contacts tordent le coup aux prétentions utopiques, et en ce sens dangereuses, à militer pour *une autre répartition en Terminale de l'horaire de philosophie*, abandonnant la filière littéraire pour un horaire augmenté en S et ES.

Sans même opposer à cela la volonté de chercher d'abord à promouvoir l'existence une vraie filière L, suffisamment généraliste pour être attractive, il faut ici appeler à un minimum de réalisme, celui qu'apprend la vie associative. Sans elle, naissent de telles propositions, qui deviennent, certes involontairement, dans le contexte actuel, l'instrument d'un affaiblissement de notre présence partout. Peut-on s'imaginer un ministère hanté par la réduction des coûts ôtant des heures à la L pour les accorder aux S ou ES ? Ceux qui le proposent ne semblent pas y avoir pensé et oublient en même temps l'esprit de la présente réforme. Une telle proposition, il faut le dire, montre toute la nécessité d'une vie associative comme celle de l'APPEP, qui permet de faire l'économie de plans sur la comète finalement nuisibles même si l'on admettait qu'il s'agit dans l'absolu d'une bonne idée.

Reste le scandale particulier de la *suppression du dédoublement d'une heure de l'horaire des classes technologiques*, après celui des Terminales S. Devant l'indifférence ou l'aveu d'impuissance des autorités auxquelles nous nous sommes adressés, les professeurs de philosophie ne devront compter que sur eux-mêmes. Ce problème devra être la préoccupation première de l'année à venir. Nous avons cette année sans cesse rappelé et dénoncé un discours mondain sur la démocratisation qui s'obsède de l'entrée en Première L mais ignore curieusement les difficultés des classes technologiques. Réduire la revendication du maintien et même de l'extension d'un dédoublement à celle d'un confort des professeurs comme si elle n'était pas la condition d'une réussite de leur enseignement, donc des élèves, est une méprisable stratégie de communication. Ne pas voir dans l'existence d'un dédoublement une condition majeure de l'enseignement dans ces classes est une faute à proportion de l'ignorance qu'elle signifie de leurs difficultés. Inutile de prétendre s'intéresser à ces classes, en réfléchissant par exemple sur la nature des épreuves écrites ou d'autres difficultés, sans le préalable du maintien au moins de l'actuel dédoublement. Une pétition en ce cas s'imposerait, mais nous avons cette année tellement multiplié les pétitions ou l'appel à en signer qu'on peut se demander si cela ne crée pas une lassitude, l'impression d'une impuissance. Pourtant informés, nos collègues ne semblent, actuellement, guère réagir. Sans doute ne voient-ils pas encore venir la réforme. Les plus informés croient peut-être que les heures disponibles pour la création d'effectifs réduits leur seront naturellement attribuées. Ils devront se battre pour qu'il en soit ainsi et il est prévisible que de moins en moins, à court ou à long terme, il en sera ainsi. D'autres disciplines seront jugées prioritaires ou auront tout simplement le poids nécessaire pour s'imposer. La répartition faite en Première de ces heures perdurera au nom de telle ou telle exigence « pédagogique » et le poids des professeurs de philosophie sera bien faible dans les conseils du même nom.

Nous ne saurions trop insister sur le rôle primordial en la matière d'un travail de proximité que les régionales sont les mieux à même d'entreprendre.

PERSPECTIVES

Le mois de juin a été cette année particulièrement éprouvant du fait de nombreuses attaques contre l'enseignement de la philosophie dans le secondaire, contre les épreuves et le programme de notions. Cela est connu, tirons-en les leçons, ajoutant finalement des perspectives d'action à celles envisagées ci-dessus, mais aussi une réflexion sur ce que notre association peut en apprendre pour elle-même.

Il est clair que, même très minoritaire, on peut mettre certains médias de son côté en se présentant comme réformateur. Ajoutez-y quelques mensonges (que l'enseignement de la philosophie n'a pas changé depuis 1925 ou que vous publiez pour la première fois le rapport

d'un ancien doyen, pour ne prendre que ces exemples), quelques caricatures (d'un programme de notions, de ses conséquences sur les épreuves, etc.) ou des propos à la limite de la calomnie sur ce que sont vos ennemis, car nous sommes leurs ennemis, si dérisoire que cela puisse paraître, et vous êtes certains d'attirer l'attention. Dites-vous pour la démocratisation quand les autres, réactionnaires forcément, posent en philosophes, considérant leur cours comme une œuvre, s'abandonnent à une contemplation narcissique ou ne défendent que leurs intérêts, et vous créez le spectacle dont vous avez besoin pour exister. Vous aurez pour vous de proposer un changement dans un monde qui bouge, pensée de slogan publicitaire, devenue mal commun. Choisissez la période des examens pour utiliser les craintes des élèves et des parents et vous aurez de votre côté l'émotion et l'indignation suscitées par une notation injuste, même s'il faut pour cela s'appuyer sans vergogne sur une expérience inepte⁵.

Malheureusement, si tout ce qui est excessif est insignifiant, il n'en reste pas moins des traces. Cette manipulation de journalistes appâtés par un discours qui se prétend de réforme, donc de progrès, assurément, n'est pas sans effet. La question récurrente venue de journalistes ainsi sollicités était en juin de savoir s'il ne faudrait pas tout simplement en finir avec l'enseignement d'une discipline trop difficile pour le secondaire et surtout pour les classes technologiques ! La très peu nouvelle utilisation de la question de la notation pour en fait revenir à celle des programmes a d'abord contribué à un discrédit de la philosophie.

Cela dit l'APPEP est sorti de tout cela bien plus présente qu'autrefois sur le front, c'est le mot, des médias. Il le faut car ces attaques ont pour but d'exercer une pression pour que réforme du lycée implique réforme des programmes. La vengeance est un plat qui se mange froid. La route est toute tracée qui va de la notation à la nature des épreuves et de celles-ci à la nature du programme.

Il n'y a par ailleurs en soi rien de méprisable dans ce débat démocratique si insatisfaisant, voire frustrant, soit-il souvent, quelque obligation qu'il nous impose, y compris celle de percevoir certaines des faiblesses de notre association.

Certes, nous n'allons pas nous mettre à surenchérir dans la proposition de réformes sous prétexte de plaire. Assumons notre conservatisme là où il est juste (comme le programme de notions en donne le meilleur exemple). Il n'est d'ailleurs pas si difficile de convaincre et quelques articles potentiellement très hostiles ont été ainsi au moins vidés du pire de ce qu'ils auraient pu contenir.

Reste qu'il ne faudrait pas que nous nous contentions de nous regarder complaisamment comme un îlot d'intelligence et de lucidité dans un monde de crétins, si l'on veut bien nous permettre ainsi le procédé, expéditif, de la caricature (auquel, il faut l'avouer, à la fois pour faire vite et réveiller un peu, nous allons continuer de recourir dans ce qui suit).

L'APPEP n'a pas commencé cette année le travail nécessaire pour répondre aux difficultés du temps sans se contenter de dire qu'il ne devrait pas être ce qu'il est. Sans doute est-il toujours difficile de juger de ce qu'il faut bien accepter et de ce qu'il faut continuer de refuser sans compromis. La difficulté est telle qu'il est quelquefois plus facile de ne pas en juger en se posant du point de vue d'une autre école dans un autre monde. Contre cette facilité le colloque du 13 mars nous donne à réfléchir, comme nous l'avons déjà fait remarquer. Des compromis, les départements de philosophie doivent aujourd'hui en faire, pour survivre. Nous n'en sommes pas là dans le secondaire, mais il nous faut montrer la pertinence de notre enseignement dans le contexte de la massification, travail commencé et qui doit continuer. Il nous faut admettre certaines données présentes. De ce point de vue, l'APPEP doit aussi savoir, osons le mot, s'adapter. Qu'une massification ait eu lieu qui n'a rien eu d'une démocratisation, nous ne pouvons que le regretter. Une manière de le faire, jusque dans une

⁵ Et cela dit, nous n'ignorons pas qu'il reste à travailler sur la notation.

manière de noter, par exemple, revient à dire qu'il n'est tout simplement plus possible d'enseigner la philosophie ou qu'il n'y a de solutions que dans un retour en arrière de trente ans. Entendons-nous parler : la plupart de nos discours, et ce n'est pas d'aujourd'hui, sont défense de ce qui est et annonce que le pire est à venir ! Le présent, bientôt perdu, se voit donc paré de tous les prestiges. Ce qui est devient ce qu'on refuse de perdre et bientôt qu'on regrette, si imparfait que nous le trouvions alors. Admettons que nous ayons raison, et quelquefois indubitablement : qu'on n'imagine pas de jeunes collègues, en particulier, adhérer à une association pour n'entendre que cela ! Eux préféreront tenter l'expérience de la philosophie en Première et de sa découverte en Seconde, tenter de récupérer « littérature et société », ou « les grands enjeux du monde contemporain », s'interroger sur le bac, etc.

Sous la forme d'une incessante et lucide dénonciation, nous proposons trop souvent le regret du passé. Disons-le : cela ne vaut pas la peine d'une activité associative. Il y suffirait d'un club.

Notre présent, si difficile soit cette période (toutes proportions gardées !), n'a rien de si particulier, quand bien même il est celui de certaines régressions. S'il faut juger d'une permanence pour comprendre, elle est à l'échelle d'une tension constante et originelle entre deux orientations contraires de toute éducation scolaire. Cette tension est simplement plus forte, en ce moment, en conséquence d'une exacerbation et de mutations de la concurrence économique. Nous devons apprendre à défendre les humanités et la philosophie dans ce contexte (rien n'interdisant de travailler par ailleurs à un autre), leçon aussi de certaines interventions de notre colloque du 12 juin dernier.

Nos discours, s'ils ne sont pas nostalgiques, peuvent en donner l'impression. Nous posons l'idéal d'une École républicaine comme mesure d'une insuffisance du présent et de ce qui est nécessaire à l'avenir, idéal régulateur de l'École telle qu'elle devrait être. Il le faut. Mais s'ensuit trop souvent l'impression donnée qu'un monde a été perdu qui était meilleur. De cet idéal nous passons souvent à la représentation de son incarnation dans un passé qu'il n'y a pourtant pas lieu de regretter quels qu'aient pu être ses mérites. Rousseau lui aussi finit par parler de l'état de nature comme s'il avait existé. On a pu connaître ici ou là des temps meilleurs, personne ne le nie. Mais la nostalgie d'un âge d'or de l'École, républicain en diable, forcément républicain, et dont toute réforme serait aujourd'hui la mise à mort, est abusive. La maxime de toute action devient alors qu'un tiens vaut mieux... Lutte toujours finale, héroïque d'être désespérée, comme ces armées d'autrefois reculant en bon ordre, ligne par ligne, resserrant sans cesse des rangs chaque fois plus étiques. Les plus sages, peut-être, désespérant de toute démocratisation, préfèrent, on commence à l'entendre dire, le repli sur un public choisi, sélectionné, comme si lui, et lui seul, pouvait être, encore, accessible à l'idéal d'une instruction désintéressée. D'autres se replient sur la recherche. Sommes-nous en décadence ?

Il n'y a aucun sens caché des réformes successives, rien de propre à notre époque, rien d'une rupture avec une instruction scolaire désintéressée, contre un passé qui aurait voulu les humanités pour tous, rien de l'intention d'une lutte contre les disciplines que nous représentons. S'il faut dénoncer sans cesse une soumission des fins de l'École au mercantilisme, faut-il en déduire qu'il faudrait en finir d'abord avec lui avant d'envisager de travailler à la question de l'École selon le seul idéal d'une instruction désintéressée ? Ne serait-ce pas comme vouloir en finir d'abord avec « le caractère d'insociabilité qui pousse [l'homme] à vouloir tout diriger dans son sens » ? Magnifique programme.

Il ne s'agit nullement d'innocenter la présente réforme, ou d'être du côté du niveau qui monte plutôt que de celui qui baisse, d'ignorer le formidable travail accompli par cette École primaire républicaine des débuts du XX^e siècle qui n'avait pas moins de difficultés à affronter qu'aujourd'hui et réussissait mieux relativement à la tâche qui fut la sienne. Dénonçons une

éducation qui traite l'homme en ressource, dans le privilège même accordé à certains enseignements. Il faut recommencer sans cesse la critique d'une pente assez naturelle vers l'école utile, c'est-à-dire utilisée à des fins économiques ou politiques. Mais cela ne saurait se faire en lui opposant un passé où très peu bénéficiaient du meilleur, et sans que cela les ait toujours rendus meilleurs, ce qui n'est pas simple. Il ne s'agit ni de renier, ni de trahir. C'est ne rien faire que défendre un statu quo douteux qui le serait. Que l'on défende ce qui mérite d'être conservé, cela ne soulève aucun doute, mais ce mérite ne doit pas seulement être fondé par la crainte que pire advienne.

C'est en ce sens que nous avons commencé à travailler la question des épreuves pour les classes technologiques, par exemple. La commission créée en septembre 2009, ouverte à tous, doit continuer son travail même si celui-ci pour le moment n'a pas donné lieu aux publications nécessaires. Retardée par l'attente du projet de réforme, elle doit cette année, et le Bureau en même temps (car il n'est pas possible de multiplier à l'infini les réunions), accélérer son travail de propositions ou de réponses relatives aux difficultés qui fondent les interrogations des professeurs, qu'elles concernent le programme, la notation, les épreuves, le niveau des élèves, etc., qu'il s'agisse ou non d'accréditer les formes de ces interrogations.

On nous permettra pour terminer d'ajouter encore aux activités futures de l'APPEP, déjà sans doute trop ambitieuses, quantitativement, deux propositions d'actions à plus ou moins long terme.

La réforme du lycée se met en place dès l'an prochain. Il nous faut très tôt, que cela nous plaise ou non, et cela ne nous plaît pas, inviter nos collègues à en tirer les conséquences pour notre discipline. Nous continuerons de combattre la prétendue « autonomie » des établissements. Mais les professeurs des lycées vont devoir apprendre à participer à ce qu'elle implique pour donner toute sa place à notre discipline, notamment sauver les dédoublements, y compris en S, là où ils pourraient l'être. Qu'il soit déplaisant de devoir ainsi « jouer des coudes », de devoir participer à de pénibles réunions, comme les conseils pédagogiques, personne ne le nie. Il le faudra et dès l'an prochain là où certains « enseignements » peuvent être attribués à des professeurs de philosophie. Certes, c'est la mise en place de la Terminale qui nous concernera particulièrement. Mais les enseignements qui auront pris l'habitude de se voir attribués des heures supplémentaires ou des groupes à faible effectif ne les rétrocéderont pas si facilement. Cela pour dire que nous ne pourrons pas continuer à vivre dans l'attente du coup de baguette magique qui ferait disparaître cette réforme avant que ses conséquences nous touchent. Il serait bon que se dessine une attitude la plus cohérente possible des professeurs de philosophie dans tous les établissements (par rapport aux dédoublements bien sûr, mais aussi, par exemple, quand certains envisagent déjà de s'appropriier l'option « littérature et société »).

Autre proposition, à l'approche d'une période électorale : que l'APPEP contacte et rencontre, autant qu'ils le voudront, les responsables *éducation* des partis politiques. Nous nous sommes ainsi précédemment déjà adressés aux candidats. Nous y prenant plus tôt, sans nier l'intérêt de la période même de campagne, nous pourrions aussi tenter de convaincre.

Simon PERRIER
Président de l'APPEP
19 juillet 2010